

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 42 (1962)
Heft: 2: L'homme, demain

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

Prix. — En mai, l'indice de gros a atteint 183,2 contre 187 en avril. L'indice des prix de détail s'est également inscrit en progression et a passé de 139,8 à 140,6.

En dépit de l'optimisme gouvernemental et des assurances ministérielles réitérées sur le retour imminent à la stabilité des prix, l'indice du coût de la vie a continué à augmenter en mai; et même plus vite que les mois précédents : 0,6 % contre 0,1 % en avril, 0,4 % en mars et 0,15 % en février. La hausse des denrées alimentaires — et particulièrement des pommes de terre nouvelles — est toujours déterminante; elle le reste aussi pour les prix de gros, en forte augmentation. Par rapport à l'an passé, la hausse des prix atteint 6 % environ, taux fort élevé qui rappelle celui d'après la dévaluation et approche celui des années d'inflation. Depuis la dévaluation, la hausse des prix de gros et de détail atteint maintenant 16 %.

Salaires. — L'indice des 179 articles s'est établi en avril à 129,56 après 129,45 en mars : c'est le deuxième mois consécutif au cours duquel il a dépassé la cote d'alerte de 128,94. Le salaire minimum interprofessionnel garanti a été relevé le 1^{er} juin de 2,45 %, atteignant à Paris 172,78 anciens francs contre 168,65 anciens francs. Le Ministre des Finances a d'ailleurs annoncé qu'une nouvelle augmentation aurait lieu à la fin de l'été, indépendamment de l'évolution de l'indice, pour que les bénéficiaires ne restent pas « accrochés à la hausse des prix », mais puissent bénéficier d'une amélioration réelle du pouvoir d'achat.

En attendant le rendez-vous de la fin de l'été envisagé par le Premier Ministre pour une confrontation générale des revenus de toutes les catégories — salariés, fonctionnaires, personnes âgées, agriculteurs — le climat social s'est sensiblement détérioré dans les services publics et nationalisés où ont éclaté des grèves : grève du rail le 15 mai, grève des P. et T. le lendemain, grève à Orly (Air France), débrayage à la régie Renault, grèves surprises de la R.A.T.P., grève de l'E.D.F. et du Gaz de France, etc.

Le malaise persiste également dans la fonction publique, où les dernières propositions en faveur des catégories C et D n'ont pas calmé les inquiétudes des fédérations, qui considèrent que le problème n'est pas résolu. Le Gouvernement envisage à cet égard un projet de remise en ordre de la classification des agents d'exécution comportant une revalorisation des traitements de début de carrière, avec échelonnement des augmentations pour assurer une promotion sociale : l'amélioration de 3 % au début et 15 % en fin de carrière. Les auxiliaires bénéficieraient également d'un relèvement de rémunération.

Emploi. — Le marché de l'emploi a continué à se tendre en mai. Au début du mois encore, le rapport des demandes aux offres n'était plus que de 1,6 contre 2,5 à la même époque l'année précédente. C'est le taux le plus bas qu'on ait enregistré depuis l'été 1957, période où l'allongement du service militaire, consécutif à l'aggravation de la guerre d'Algérie, avait profondément perturbé le marché de la main-d'œuvre.

Finances publiques. — Devant la Commission des finances de l'Assemblée Nationale, le Ministre des Finances a déclaré le 3 mai que l'exécution du budget de 1962 était normale et la situation de la trésorerie satisfaisante. Le prochain collectif maintiendra le décaissement au niveau actuel, sans qu'il y ait lieu

de faire appel à de nouvelles ressources malgré des crédits supplémentaires pour les rapatriés.

En ce qui concerne le budget de 1963, le Ministre souhaite comme l'an dernier pouvoir arrêter les grandes masses de dépenses dès le mois de juin et anticiper sur le calendrier constitutionnel qui fixe au premier mardi d'octobre la transmission à la Commission des finances. Les premières approximations laisseraient prévoir une augmentation des dépenses de l'ordre de 4,5 %. Toutefois, les principales sources d'augmentation (investissements, fonctionnaires) n'ont pas encore été abordées dans les discussions interministérielles.

Production industrielle.

Après un léger ralentissement en mars, l'expansion de la production industrielle a repris en avril sa progression au rythme antérieur : légèrement supérieur à 8 %. Les bons résultats de la fin 1961 et du début 1962 se trouvent ainsi confirmés. L'avance constatée par rapport à l'an dernier est surtout le fait de la chimie, du secteur énergétique et de la transformation des métaux.

Monnaie et crédit. — Le Conseil National du Crédit a décidé au début du mois de mai d'abaisser les taux d'intérêt maxima servis par les banques aux dépôts à terme et aux bons de caisse : la réduction est de 3/8 % à moins d'un an et de 1/4 % pour les échéances plus longues. Cette mesure rejoint celles qui ont été prises précédemment pour favoriser les investissements par une réduction des taux d'intérêt à court terme (bons du Trésor, etc.).

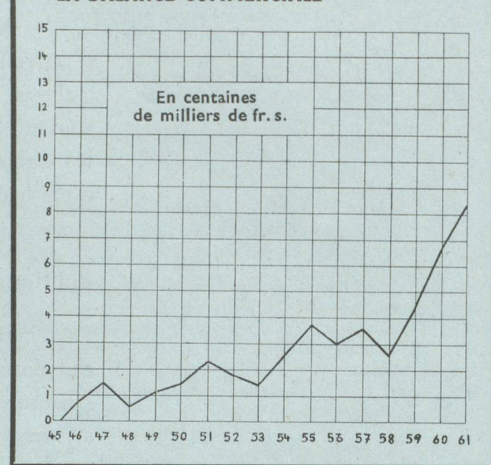
L'emprunt des Charbonnages de France, émis le 9 avril, clos le 20, a atteint un montant de 500 millions NF, supérieur au chiffre escompté.

Commerce extérieur. — Au mois d'avril, le commerce extérieur avec l'étranger a encore été excédentaire, mais les échanges avec la zone franc ont été déficitaires et le solde d'ensemble a été débiteur.

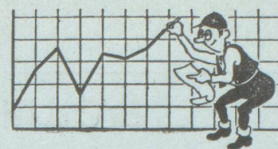
Avec l'étranger, les importations se sont montées à 2,3 milliards — contre 2,54 en mars — et les exportations à 2,37 milliards — contre 2,59 milliards le mois précédent. La balance s'est traduite par un excédent de 70 millions et le taux de couverture ressort à 103 %.

Avec la zone franc, les importations ont atteint 0,7 milliards, tandis que les exportations ont fléchi à 0,62 milliards. Pour la première fois — notamment en raison de la situation en Algérie — les échanges ont été déficitaires (— 80 millions) et le déficit dépasse l'excédent du commerce avec l'étranger, laissant un solde débiteur de 10 millions pour l'ensemble du commerce extérieur.

GRAPHIQUE DU COM LA BALANCE COMMERCIALE



EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

Le revenu national suisse en 1961. — L'intense activité manifestée par l'économie suisse au cours de l'année 1961 trouve une expression particulièrement frappante dans les chiffres du revenu national. Une première approximation — l'estimation détaillée ne sera publiée qu'en automne — montre en effet que le produit national net a atteint en 1961 le montant de 37,7 milliards de francs, contre 34,0 milliards l'année précédente. L'augmentation est ainsi de 3,7 milliards ou de près de 11 %, ce qui constitue une montée d'une exceptionnelle ampleur. Le revenu national net s'est tout naturellement élevé, pour sa part, à peu près dans la même mesure en passant de 32,1 à 35,5 milliards.

L'accroissement économique est en réalité un peu moins fort que ne l'indiquent les valeurs nominales. L'indice des prix à la consommation est en effet monté de 183,3 en 1960 à 186,7 en 1961; compte tenu de cette hausse, il reste établi que le produit national net réel s'est tout de même accru de près de 9 %, ce qui est considérable.

Sur le marché du travail, la tension s'est accentuée à l'extrême en 1961. Le chômage, déjà réduit à une proportion minime depuis fort longtemps, est devenu pratiquement inexistant. Les travailleurs étrangers ont été beaucoup plus nombreux. Le nombre des ouvriers de fabrique est monté de 7 1/2 %, et néanmoins les heures supplémentaires autorisées se sont accrues de 1/6. En même temps, les taux de rémunération se sont élevés; la hausse des salaires horaires des ouvriers est de 6 à 7 %. On ne saurait être surpris dès lors que le revenu du travail ait marqué une augmentation de 2,5 milliards ou d'environ 13 %.

Cette évolution favorable apparaît également dans le revenu d'exploitation des personnes de condition indépendante, qui est monté de 400 millions de francs ou de 7 %. Dans l'agriculture, une reprise a succédé au fléchissement de l'année précédente; si la production végétale a été un peu moins favorisée, les abattages de bétail et les livraisons de lait ont rapporté davantage. Le mouvement ascendant s'est manifesté aussi dans les autres groupes d'indépendants; le chiffre d'affaires du commerce de détail s'est accru de près de 11 %; le nombre des nuitées de nos hôtels est monté de plus de 8 % et le volume de la construction s'est de nouveau enflé d'environ 1/5.

L'expansion économique se traduit aussi dans le revenu des capitaux, qui est monté d'un demi-milliard ou de plus de 7 %. Dans des mesures assez diverses, cette évolution a profité à tous les secteurs et notamment à la banque dont l'activité est étroitement liée à l'essor économique. Les impôts payés par les personnes morales, impôts qui sont comptés dans le revenu des capitaux, n'ont marqué qu'une augmentation relativement modeste, du fait que 1961 est une année à

faibles rentrées pour l'impôt de défense nationale. Si les taux de l'intérêt ont peu varié, le volume des capitaux placés s'est très largement accru, de telle sorte que des revenus plus considérables ont été versés aux épargnants et aux détenteurs de bons de caisse ou d'obligations à long terme. La hausse des loyers et la construction de nombreux logements ont fait aussi monter le revenu des immeubles. Quant au solde des revenus étrangers, il tend également à s'élever.

Sur le produit des impôts indirects, on note une augmentation d'environ 300 millions ou de 15 %, inscrite avant tout au compte des recettes douanières et de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Le mouvement hôtelier pendant l'hiver 1961/62.

L'hôtellerie a annoncé en tout 8,1 millions de nuitées, dont 4,43 millions reviennent aux visiteurs étrangers, ce qui représente un nouveau maximum saisonnier. Comparativement à l'hiver 1960/61, le nombre des nuitées affiche une progression de 432 000 ou de 5,6 %. Le trafic interne s'est intensifié de 4 % et celui de l'extérieur de 7 % à peu près. Si le nombre des nuitées de la clientèle du pays a augmenté, il faut l'attribuer principalement aux hôtes permanents exerçant une profession, tandis que l'accroissement de la fréquentation étrangère est dû avant tout à un afflux plus substantiel d'Allemands et d'Américains du Nord. L'apport de nuitées de ces deux groupes d'hôtes accuse respectivement une avance de 130 000 et 45 000. Hormis les Anglais, dont la fréquentation n'avait plus marqué de progrès durant l'été 1961 déjà, tous les autres groupes de visiteurs ont aussi contribué à l'essor.

Dans la période considérée, les Allemands figurent en tête des étrangers, avec un total de 1,34 million de nuitées (+ 11 %), ce qui fait environ le quart de l'apport global de la clientèle de l'extérieur. Puis viennent les Français, totalisant 910 000 nuitées (+ 1,3 %), les Britanniques, 592 000 (- 2 %), les touristes des États du Benelux, 475 000 (+ 7 %), les Italiens, 294 000 (+ 8 %) et les Américains du Nord, 228 000 (+ 18 %).

Réduction des émissions d'emprunts étrangers.

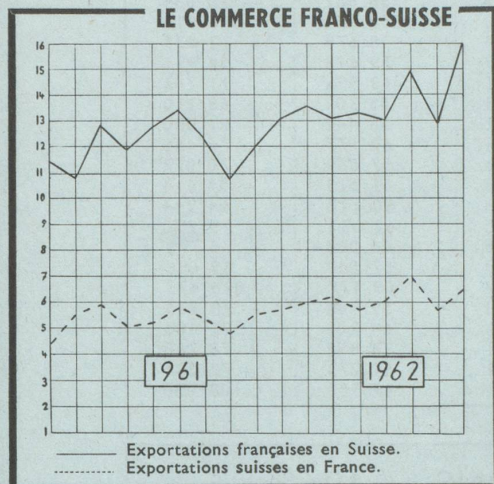
Alors qu'au cours de l'année 1961 on a noté une vive progression des émissions d'emprunts obligatoires en Suisse, ces émissions portant sur un total global de 960 millions (contre 558 millions en 1960), on a assisté à un renversement de tendance très net pendant les trois premiers mois de l'année 1962 au cours desquels ces émissions n'ont plus atteint que 260,0 contre 334,3 millions de fr. s. pendant la période janvier-mars 1961. Les autorités monétaires ont d'ailleurs invité les émetteurs étrangers potentiels à retarder quelque peu leurs projets, cette attitude restrictive étant en partie motivée par l'accroissement rapide du déficit de la balance commerciale (1 016 millions de déficit pendant le premier trimestre 1962, contre un déficit de 723 millions pendant la période correspondante de l'année précédente) et la baisse des réserves d'or et de devises qui, depuis septembre dernier, ont diminué de 650 millions de fr. s.

Indice des prix : Prix de gros.

— L'indice des prix de gros qui reproduit l'évolution des prix des principaux produits alimentaires non travaillés ainsi que des principales matières premières et auxiliaires non transformées s'établissait à 221,7 points, fin mai (base : 100, août 1929). Il dépasse ainsi de 0,2 % le niveau du mois précédent et de 3,9 % le chiffre atteint un an auparavant (213,3 %).

MERCE FRANCO-SUISSE

LE COMMERCE FRANCO-SUISSE



— Exportations françaises en Suisse.
- - - - - Exportations suisses en France.